



Le 29 août 2024

PAR COURRIEL

Karine Charest
Directrice – Affaires corporatives et
gouvernance
Edifice Jean-Lesage
21^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2024-0408

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 7 août 2024 et visant à obtenir :

« [...] tout bilan ou rapport faisant état des rabais prévus au tarif L spécifique au secteur forestier. Selon mes informations, ce rabais serait en vigueur depuis 2017. »

(Transcription intégrale)

Tout d'abord, le Programme d'aide financière à l'investissement (« PAFI ») est géré par le Ministère des Finances du Québec et Hydro-Québec agit à titre de mandataire du ministère pour ce programme.

Après analyse, nous accédons à votre demande. Vous trouverez ci-dessous un tableau détaillant les renseignements visés, de 2017 à ce jour.

Activité économique	Nombre d'entreprises ayant bénéficiées du PAFI	Montant du rabais du PAFI
Industrie du bois	13	48,8 M\$
Pâtes et papiers	14	437,9 M\$

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

Karine Charest

p. j.